

V O E U X 2 0 1 7

Monsieur le.....

Mes chers collègues Maires,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal et du C.C.A.S.,

Mesdames, Messieurs, mes chers amis

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'ensemble de la population, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères et amicaux, à l'aube d'une nouvelle année qui, je l'espère, vous apportera la réussite et le bonheur partagé.

Je forme également des vœux plus personnels, en particulier, pour les personnes en difficulté, les malades, les plus démunies en espérant que 2017 soit placée sous le signe d'une meilleure santé et de la prospérité retrouvée, de la solidarité et de la tolérance, entre les générations et les peuples.

Il y a des drames, des tragédies humaines, étalés dans les journaux et tous les médias, en France et dans le monde, des atrocités qui constituent des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité toute entière.

Veillons toujours à respecter les différences, de toute nature et ne nous enfermons pas dans le silence. Apportons chaque jour de la tendresse et des rires à notre gorge comme l'a écrit Paul ELUARD, dans « *Le sourire* ».

La nuit n'est jamais complète.

Il y a toujours, au bout du chagrin, une fenêtre ouverte, une fenêtre éclairée.

Il y a toujours un rêve qui veille, un désir à combler, une faim à satisfaire, un cœur généreux, une main tendue, une main ouverte, des yeux attentifs.

Une vie, une vie à se partager.

Nous parlons en Savoie, de cru, même de cru millésimé, pour le vin bien sûr. Mais, pour la coopération intercommunale et la fusion des communes dans l'avant pays savoyard, 2016 ne restera pas dans les mémoires !

La coopération intercommunale et la fusion des communes n'auront de sens que lorsque l'ensemble des élus aura le courage de créer, en Avant Pays Savoyard, une entité homogène au service de la population, à l'intérieur de nos bassins de vie, en fédérant l'ensemble des services pour apporter à nos concitoyens les meilleures conditions du « *mieux vivre ensemble* ».

La fusion des trois intercommunalités et la création d'une première commune nouvelle a volé en éclat par la volonté d'un certain nombre d'élus quelque peu frileux sur le sujet.

De plus, la volonté des parlementaires, dans leur ensemble, de faire du « sur mesure » et d'assouplir les règles n'est pas étrangère à ce renoncement, la classification « *montagne* » autorisant les intercommunalités de plus de 5.000 habitants à rester seules, mais alors malheur à celle qui comptait 4.995 habitants !

A l'inverse, les exécutifs départementaux restent souvent peu enclin à des ajustements « à la marge », même quand ils apparaissent judicieux, chacun surveillant son *pré carré*.

Sur 46 intercommunalités savoyardes, il en reste aujourd'hui 16 dont 3 en avant pays savoyard et le nombre de communes n'a pas évolué dans notre secteur.

Au 1^{er} janvier 2017, la France ne compte plus que 1.263 intercommunalités et déjà 477 communes nouvelles.

En 2017, les nouvelles intercommunalités et les communes nouvelles auraient pu travailler sur une nouvelle méthode de travail, la meilleure représentation de chacun, les services à réorganiser, les liens de proximités à retisser, des finances à appréhender et de nouvelles compétences à exercer.

Comment notamment réorganiser les politiques sociales, économiques, du tourisme, du commerce et de l'artisanat, de l'ingénierie de l'urbanisme ?

Comment absorber la suppression annoncée des syndicats ?

Comment inscrire nos projets dans un nouvel espace intercommunal ?

Tout ce travail, même fastidieux, aurait été possible avec un rapprochement, s'il y avait eu une volonté politique d'avancer ensemble.

Sans rapprochement ni fusion, l'Avant pays savoyard risque d'être écartelé entre le bas Bugey, les Vallons de la Tour et Chambéry Métropole. Et de plus, nous serons absorbés dans les pires des conditions, étranglés financièrement et sans moyens suffisant pour mettre en œuvre nos décisions.

Aspiré vers les uns ou les autres, l'Avant Pays Savoyard, restera, certes une entité historique et géographique, je l'espère, mais risque de ne plus constituer un territoire homogène et attractif.

Notre territoire sera alors représenté par 3 ou 4 délégués, noyés dans une centaine de représentants.

Bien sûr, ils joueront leur rôle politique, mais auront bien du mal à faire reconnaître notre volonté de bien vivre sur notre territoire, tels que le reconnaissent aujourd'hui bon nombre d'acteurs socio-professionnels, du monde associatif et d'élus.

D'ores et déjà, et pour exemple, l'absence de regroupement de nos trois intercommunalités va nous priver d'instructeurs de nos documents d'urbanisme à PONT-de-BEAUVOISIN. Nos permis, déclarations préalables et autres certificats d'urbanisme seront instruits sur CHAMBERY ou peut être aux ABRETS en DAUPHINE. Cela commence comme ça....

Je pense que la responsabilité des acteurs politiques est de se projeter dans les 10 ou 15 ans et les créations de communes nouvelles et d'intercommunalités de taille significative auraient dû faire l'objet de décisions, disons-le, plus directives.

Il faut sans tarder se remobiliser pour faire face aux nouveaux défis des prochaines décennies... Il convient surtout d'agir ensemble et non pas les uns contre les autres. Nous avancerons tous en apprenant à mieux nous connaître. Il faut de la patience, mais aussi de la détermination, nécessaire pour les grandes ambitions et les longs trajets.

Alors, restons optimistes et, tous ensemble, faisons cause commune, car il reste encore 3 ans pour travailler ensemble, conforter nos politiques sociales, économiques, culturelles, touristiques, mettre en conformité nos documents d'urbanisme avec le Schéma de cohérence territoriale de l'Avant Pays Savoyard, et ce, grâce au soutien des techniciens du SMAPS.

Sangenestaises, sangenestois, chers amis, je vous remercie encore ce soir d'être venus si nombreux assister à cette manifestation rituelle.

La moitié du mandat s'est déjà écoulée, 3 ans déjà depuis le dernier renouvellement municipal.

Je voudrais maintenant retracer à grands traits les travaux accomplis par l'ensemble du conseil municipal et du C.C.A.S., au cours de l'année écoulée.

Mais avant, je voudrai me féliciter à nouveau devant vous de la parfaite entente et de la cohésion qui règne au sein de l'assemblée municipale.

Je tiens à remercier les adjointes et adjoints, Catherine,

Marie-France, Jean Claude, Daniel et Jean Marie, pour pour leurs compétences et la qualité de leur travail.

Je reste également sensible à l'assiduité et à la contribution apportée par Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux dans le fonctionnement des commissions permanentes, ponctuelles ou thématiques.

Je tiens à remercier le conseil municipal «jeunes» qui vous présentera tout à l'heure le travail effectué en 2016 et les projets pour les mois à venir.

Remerciements aux personnes extérieures au conseil municipal qui contribuent à l'activité des commissions extra-municipales ainsi qu'à l'ensemble des structures intercommunales pour leur collaboration (Communauté de Communes Val Guiers, SMAPS, SICTOM, SIEGA, SIAGA, le syndicat du Thiers).

En 2016, de nouveaux travaux d'investissement ont été réalisés, malgré un environnement financier de plus en plus contraint.

Le parking près de l'école élémentaire a été réalisé et semble bien utilisé par les automobilistes. La maison *Landrin* a été démolie, le pignon refait et le sol traité, dans l'attente de l'aménagement d'un nouvel espace paysager à usage de parking, sur le site des jardins et de la *cour des miracles*.

D'autres espaces de parking ont été réalisés près du collège (18 places) et à proximité des établissements sociaux, route de Rochefort et chemin de la villa des pins, pour une soixantaine de places.

Des subventions ont été obtenues du Conseil départemental pour ces aménagements.

La voirie communale a été rénovée, dans le cadre d'une deuxième tranche, sur le chemin de *Côte Envers*, avec également une subvention de 20.000 € du conseil départemental

D'autres travaux ont concerné le chemin de *Pétozan*, la rue du collège, l'entrée du nouveau cimetière, avec création de places de parking pour handicapé, le traçage de passages piétons...

A la suite de l'adoption du Document Unique d'évaluation des risques professionnels, les services techniques ont vu leur équipement mis aux normes (équipements de protection, signalisation et balisage des véhicules...).

Un véhicule d'occasion de 3,5 t avec benne Empirol a été récemment acquis pour faciliter le travail de l'équipe.

Enfin, le personnel a été formé concernant le risque électrique, le fleurissement, le certiphyto et a réalisé de nombreux travaux en régie (peinture des classes, réalisation de meubles à la bibliothèque et aux écoles, d'une rampe d'accès pour un élève handicapé, pose d'un interphone), mais aussi l'entretien des espaces verts et le développement du fleurissement, enfin les travaux de maintenance et de nettoyage...

Merci à toute l'équipe !

Avec l'augmentation des effectifs du collège et le développement du club de football, il apparaissait nécessaire, de concert avec nos collègues d'AOSTE, d'adapter nos installations sportives.

En effet, le terrain engazonné de *la Forêt*, a bien rempli son rôle, mais, son entretien et la détérioration, en cas de match les jours d'intempéries limitait beaucoup son utilisation, comme d'ailleurs celui d'AOSTE.

Une étude ayant confirmé l'intérêt d'un aménagement rapide, un terrain synthétique a été réalisé, au bénéfice des élèves du Collège et du club local, terrain utilisable y compris en période hivernale. Un équipement de même nature est également en cours de réalisation sur la commune voisine.

Ces deux projets ont été étudiés par le même maître d'œuvre et la consultation menée en commun a permis une économie globale de 250.000 €.

Des projets réfléchis ensemble peuvent générer des économies et mettre à mal le fatalisme ambiant.

Merci, Roger, de nous avoir accompagnés sur ce dossier.

Toujours dans le cadre de l'adaptation de nos équipements sportifs, avec une prévision de 700 collégiens, nous souhaitons réaliser un nouveau complexe sportif avant la fin du mandat, avec la construction d'un gymnase de 1.100 m², de nouveaux vestiaires et des installations sanitaires rénovées.

Avec le concours de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, un maître d'œuvre sera choisi dès la fin février.

Il devra ensuite sans délai préparer un dossier à présenter aux divers financeurs potentiels, afin que nous puissions bâtir le plan de financement de l'opération, puis, approuver le programme définitif et enfin lancer la consultation des entreprises.

Avec le terrain synthétique, c'est au moins 3 M d'€ qui auront été investis sur les équipements sportifs de la Commune.

Je remercie d'avance les divers financeurs potentiels, Etat, Région, département... de l'intérêt qu'ils manifesteront pour ce dossier d'envergure.

La commission scolaire pilotée par Marie France s'attache à faire évoluer l'équipement de nos établissements du premier degré. Conformément aux directives de l'éducation nationale en faveur du numérique, notre école est équipée du WiFi. Deux boîtiers ont été installés, un dans la salle informatique et l'autre dans la BCD. La Commune a souhaité s'engager un peu plus que les simples préconisations de l'ANSES

Je voudrai remercier le sou des écoles, partenaire de ce projet, qui s'est engagé à financer des ordinateurs portables permettant la mobilité d'une classe.

A terme, l'objectif est également d'équiper l'école de tableaux numériques et nous resterons vigilants à tous les appels à projets dans ce domaine, car, il conviendra de mettre toutes les cartes dans les mains de nos élèves.

Merci à nos enseignants qui accompagnent les évolutions du numérique dans les écoles.

La diminution des effectifs à l'école maternelle, à la suite de la défection de plusieurs familles, a conduit à la fermeture d'une classe. Toutefois, les 4 postes d'ATSEM ont été conservés et l'accent a été mis, comme à l'école élémentaire, sur l'équipement numérique, afin de répondre à deux objectifs qualitatifs: scolariser les toutes petites sections et former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique.

Pour le numérique éducatif, l'école maternelle dispose d'un site Web, avec 180.000 pages consultées. Les enseignants s'appuient sur ce vecteur de communication école/famille pour travailler sur le parcours citoyen de l'élève et notamment sur le langage, les besoins de l'enfant, les pistes de progrès individuel et collectif, tout en restant vigilant sur l'utilisation d'internet.

Encore merci à toutes et tous, enseignants et personnel communal.

Le conseil municipal *jeunes* a participé à la fête de la jeunesse à DOMESSIN sur le thème de l'alimentation, avec un stand sur le tri sélectif. Il a également participé au projet intergénérationnel en lien avec la bibliothèque et l'EHPAD autour du conte «*La soupe aux cailloux*».

Les jeunes élus participent à certaines commémorations officielles, en particulier le 11 novembre.

Ils ont réalisé un petit panneau où chacun a résumé d'une phrase l'action du Conseil municipal « Jeunes » qui l'a marqué. Vous pourrez contribuer après ces vœux à leur programme en glissant une suggestion dans la boîte qu'ils vous présentent, afin d'orienter la suite de leurs travaux.

Mais maintenant je leur cède volontiers la parole pour que leurs représentants présents vous délivrent un message de leur part.

<lecture par le CMJ>

Reprenons le cours de ces vœux : nous en étions aux activités scolaires :

Le nettoyage des bords du Guiers par les CM2 et la classe ULIS s'inscrit dans le parcours citoyen de chaque élève et prolonge les travaux menés cet été. Merci à tous.

Un challenge *Ecomobilité* s'est déroulé dans les écoles publiques sous l'impulsion de la Communauté de Communes *Val Guiers* à l'occasion de la semaine

Internationale de la mobilité.

L'objectif consistait à venir à l'école par tout autre moyen que la voiture individuelle : vélo, bus, covoiturage.... Cette démarche s'inscrit dans la réflexion menée à la suite du transfert de la compétence «*Transports scolaires*» à la Région et plus largement sur les modes alternatifs de déplacement sur notre territoire.

Merci à tous les participants de cette commission.

La commission sociale, arbitrée par Catherine, a proposé de mettre le tènement GIRERD, récemment acquis en centre-ville à la disposition de tout «jardinier» qui souhaiterait le cultiver. Il conviendra de s'adresser en Mairie pour connaître le fonctionnement de la structure. Ce jardin sera vraiment «partagé» entre les générations, enfants et personnes âgées, promeneurs et cultivateurs, un lieu supplémentaire de vie et de rencontre...

La lecture est un outil du bien vivre et participe au maintien des capacités cognitives des seniors.

La bibliothèque municipale s'est associée aux acteurs du foyer-logements et de l'EHPAD pour améliorer l'accès à la lecture, en réorganisant la bibliothèque des « Terrasses ».

Le plaisir de «bien manger» du projet PACAP, mené sur l'ensemble du territoire de la C.C. Val Guiers, avec le soutien de l'A.R.S. et de l'I.R.E.P.S. a permis de sensibiliser les professionnels autour de l'équilibre alimentaire, afin que chaque repas soit, de plus, un moment de plaisir et de découverte.

Notre cuisine centrale fait appel aux circuits courts depuis plusieurs années et nous proposons à la dégustation, aussi bien aux pensionnaires de nos établissements sociaux qu'aux enfants des écoles, des produits frais de qualité.

Après «octobre rose» qui cristallise la prévention du cancer du sein, le «mois sans tabac» en novembre a permis une sensibilisation des employés territoriaux sur les dangers du tabac et le «bien vivre ensemble» sur son lieu de travail.

Trois ateliers ont été mis en place autour du traitement par l'hypnose, le contrôle de la capacité respiratoire, le massage assis et leur fréquentation a été très satisfaisante. Un bilan de cette action sera prochainement effectué et une aide au sevrage tabagique sera proposée aux volontaires.

Le financement est assuré par la « Ligue contre le cancer ».

Le C.C.A.S., en lien avec l'assureur couvrant les risques statutaires, suivra avec attention les demandes d'amélioration des conditions de vie au travail.

Des ateliers de prévention des troubles de la mémoire et du sommeil ont été organisés par la CARSAT en direction des personnes âgées, dans la salle du club de la Porte de Savoie.

Un système d'échange de services, de biens, de savoirs... a été constitué avec « Fleurs de Sel » qui assure une permanence le mercredi à partir de 17 h à la salle des associations.

En partenariat avec le S.M.A.P.S. et la Communauté de Communes, le dossier «Bien vivre en avant pays savoyard» progresse à son rythme, avec le soutien de Mairie Conseil qui animera prochainement une nouvelle réunion.

Le but de cette commission est de définir avec toutes les administrations et associations locales, des leviers d'actions permettant au territoire de bénéficier de financements supplémentaires.

Le vieillissement de la population ne se traite pas autour d'une table, il faut avant tout se confronter aux réalités du terrain qui évolue d'ailleurs très vite, en termes de nombre et de besoins. Notre responsabilité est de relever les défis tout proches liés au vieillissement, à la perte d'autonomie et de son financement, en particulier au titre de la solidarité nationale.

Pour animer la cité, Jean Marie et sa commission «Vie associative» sont à l'écoute de toutes les associations de la Commune.

Le sport doit pouvoir s'exprimer pleinement et rassembler des populations issues de tous les horizons.

C'est pourquoi, la collectivité s'efforce de favoriser la pratique du sport pour tous, quelque soient l'âge, le niveau ou la motivation, en développant l'offre et en favorisant le bien être de la population à travers une activité physique.

Un grand merci à tous les Présidents, les bénévoles qui oeuvrent pour le sport pour tous.

Au titre de l'animation culturelle, 300 personnes ont assistées, dans cette salle, à la représentation des «Fourberies de Scapin», revisitées par la troupe de Chapiteau Théâtre.

Les écoliers et les collégiens ayant beaucoup apprécié cette nouvelle version, la troupe viendra au printemps prochain présenter sa mise en scène de *l'Avare*.

Le comité des fêtes a animé fin juin un karaoké, à l'occasion de la fête de la musique

L'institut français du cheval a animé un séminaire sur l'utilisation du cheval au sein des collectivités.

Cet été, également le groupe Trill'o a offert un récital lyrique à l'église et le festival des nuits d'Été a animé un concert à la salle polyvalente.

À l'automne les randonnées de la *praline buissonnière* ont réuni près de 1.000 participants.

Début décembre, la *fête des lumières* et son feu d'artifice traditionnel ont été couplés avec le Téléthon, avec le soutien de l'union commerciale.

Le thème de la manifestation «*Bibliothèque en fête*» était cette année «*Laissez parler les petits papiers*», en coordination avec les résidents et les amis des *Terrasses et des Floralies*.

Je n'oublie pas l'organisation du forum des associations début septembre en alternance avec nos voisins d'AOSTE, manifestation qui présente l'ensemble du monde associatif de part et d'autre du Guiers.

Je voudrai réitérer mes remerciements au nom de la commission, aux responsables du Comité des Fêtes et des associations pour leur dynamisme.

Les finances locales sont gérées de main de maître par Jean Claude et sa commission.

Malgré les baisses de dotations de l'état d'environ 40.000 €, nous avons stabilisé les taux d'imposition en 2016, comme en 2015, après les avoir baissés de 10% en 2014, du fait du transfert de compétences à la Communauté de Communes.

Le terrain synthétique a été financé par un emprunt Long terme de 400.000 €. Une simulation a été effectuée concernant ensuite le financement du futur complexe sportif et, compte tenu de la fin de plusieurs emprunts, il apparaît, d'ores et déjà, que la courbe de l'endettement restera parfaitement soutenable.

Merci à cette commission qui pilote le budget avec vigilance et qui assure aussi la diffusion de l'information communale, par le canal du bulletin municipal, du site internet et du panneau électronique.

Le voyage à AGDE pour sept résidents des Floralies et des Terrasses, pour la deuxième année, est un évènement qui favorise la rupture de l'isolement, le contact avec l'extérieur, dynamise les liens sociaux, crée de nouvelles relations entre résidents et soignants.

Ce séjour a permis de porter un regard nouveau sur le résident dépendant. Il est bien plus qu'une semaine à la mer, c'est le pari réussi d'une équipe de professionnels et de familles qui, malgré les troubles de la mémoire, les difficultés physiques, gardent confiance dans les capacités des personnes.

Même à 90 ans, dans un fauteuil roulant, avec ou sans troubles spatio-temporels, on a le droit de revoir ou simplement de découvrir la mer.

Je voudrais, au nom du C.C.A.S. et en mon nom personnel, remercier les concepteurs et les accompagnants de ce projet, l'ensemble du personnel soignant, médecin, infirmières, auxiliaires de soins, le psychologue, l'animatrice, les agents sociaux, administratifs, techniques incluant le personnel de la cuisine.

Je voudrais également remercier chaleureusement et sincèrement Brigitte et Dominique pour leur gestion et leur travail.

Remerciements à l'A.D.M.R., au service de soins à domicile, à leurs salariés et leurs bénévoles qui travaillent en liaison étroite avec nos établissements et prolongent le maintien à domicile.

Je voudrai rappeler que, dans les écoles du premier degré, les élèves bénéficient d'intervenants en sport et musique, pris en charge par la Commune.

Je remercie Corinne, Directrice de l'école élémentaire, Patrice, directeur de l'école maternelle, Jean Michel Bergeret, directeur de l'école Jeanne d'Arc, ainsi que l'ensemble du corps enseignant, pour leur excellent travail et leur patience.

Merci aux Présidents du SMAPS et de la Communauté de Communes *Val Guiers*, ainsi qu'à leurs collaborateurs, qui soutiennent nos projets.

Je voudrais remercier plus généralement l'ensemble des commerçants, artisans, agriculteurs et industriels, sans oublier les nouveaux installés, qui ont choisi notre Commune.

Je n'oublie pas l'union commerciale et sa Présidente, qui animent, font vivre et connaître notre Commune.

Je renouvelle chaleureusement mes remerciements au monde associatif qui œuvre au quotidien avec dévouement et désintéressement, en intégrant aussi les nouveaux arrivants et créant du lien social.

Le cinéma, qui vogue vers les 13.000 entrées joue un rôle important dans la vie de la Cité. Il fidélise les spectateurs de tout le bassin de vie, grâce à ses nombreuses animations, avant premières, ciné-débats, une large programmation « *art et essai* », tout en laissant la place aux 7 séances annuelles de « *Connaissances du Monde* ».

Une nouvelle convention de 3 ans a été signée avec l'exploitant, le Centre départemental de la promotion du Cinéma et la Commune réalisera des travaux d'entretien sur le mobilier, l'enseigne et les panneaux d'affichage.

Le secrétariat général, la comptabilité, l'urbanisme, les élections... restent sous la responsabilité de Gilles Mauras, Secrétaire général, que je remercie chaleureusement, avec l'ensemble du personnel.

En 2017, vous voterez dans cette même salle, partagée en deux bureaux, selon l'initiale du nom de naissance, afin d'assurer une meilleure fluidité des opérations électorales.

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des partenaires publics et privés que nous sollicitons tout au long de l'année, la Gendarmerie, le Trésor public, la Poste, le T.D.L. et le T.D.S., la D.D.T., mais aussi l'Office notarial et les porteurs de projets, l'Office de Tourisme, avec qui nous tissons des liens au quotidien,

sans oublier les autres services de l'Etat, de la Région et du Département, pour un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Un sangenestois, Thomas GIRARD, participera aux championnats de France de ski, section sport adapté, aux Karellis, du 15 au 18 mars prochain.

Souhaitons- lui « *Bonne chance* » !

Un grand Merci à notre corps de sapeurs-pompiers, ainsi qu'aux Jeunes Sapeurs-Pompiers commandés, par le Lieutenant Jonathan GRAVIER, pour leur dévouement au service de la collectivité et leur présence aux cérémonies officielles.

Merci, enfin, à « *Synfonia* », à son directeur, Romain TALON, ainsi qu'à son Président Jean Claude TRILLAT, et à l'ensemble des musiciens qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Je termine en réitérant mes vœux de Bonheur, de santé et de solidarité, de confiance et d'optimisme aux désormais 2.430 sangenestois !

Je vous remercie de votre écoute